

e à l'abri des quelques hausses qui tenu de la dévaluation.

nchement, que les anciens combattants comme elles étaient, qu'ils reconnaît-avait pris la responsabilité, c'est qu'il térerêt national et que, tout en poussant nprenais bien, il fallait consentir de é, à ce sacrifice en attendant des jours ourraient ne pas trop tarder si notre s qu'il a commencé de prendre. Mais duit, vous le savez bien et je le répète. i quoi cela peut conduire. Les anciens our être les premiers à l'honneur, être les premiers à la revendication. e tout cela s'arrange, comme on dit, reur, d'amertume, qui seraient vrais-ises dans la période de redressement 'invoque mes camarades de la guerre idient aussi, dans cette circonstance. i que c'est le sentiment de l'immense

janvier, quand tout sera passé, et vous e Président de la République pourra es principales organisations d'anciens e avec eux le digne contact qui est s, ce qui a été fait — je le leur dis ais je leur dis aussi comme Chef de ne sera pas changé. Nous n'en sommes eut-être ont-ils cru que nous en étions dirigeants dont je parlais. Mais nous s'agit d'un domaine d'intérêt national, Encore une fois, la place d'honneur, ritent les anciens combattants de la -là, personne plus que moi n'est résolu

les bénéficiaires de la retraite du combattant a ementaires de nombreuses réactions défavorables. osition de résolution demandant le rétablissement qui en bénéficiaient avant l'ordonnance du 30 : des Anciens Combattants par l'Assemblée Natio-ifficultés : la Commission des Finances a décidé ster contre le non-rétablissement de la retraite. ue moyennant l'engagement par le Gouvernement ejet d'une motion de censure (27 novembre 1959).

17 NOVEMBRE 1959

Le Général de Gaulle visite l'École Nationale d'Administration, créée par son gouvernement en octobre 1945.

ALLOCUTION PRONONCÉE A L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'apprécie les paroles que vient de prononcer le Président Cassin¹. J'ai l'honneur de me trouver aujourd'hui à l'École Nationale d'Administration, honneur qui se renouvelle après 14 ans, puisqu'il y a tantôt 14 ans je pus ouvrir solennellement l'École.

J'avais à ce moment-là à mes côtés un bon conseiller qui m'avait proposé cette réforme et dont les travaux furent à la base de l'ordonnance qui, la réalisée. Il est toujours bon conseiller, il est maintenant Premier ministre². J'avais à mes côtés la haute personnalité qui, à l'époque, inspirait au premier chef les études et conseils qui ont délibéré du sujet ; il était à ce moment-là à la tête du Conseil d'État et il y est encore. J'avais à ce moment-là également à mes côtés un éminent directeur³. Il est toujours éminent, il est toujours directeur. Et quant à vous, Messieurs, vous ressemblez étonnamment à ceux qui vous ont précédés, en ce sens que vous êtes, comme eux, des hommes appelés par votre vocation et vos capacités à exercer la fonction la plus importante et la plus noble qui soit dans l'ordre temporel, je veux dire : le service de l'État.

Vous arrivez, bien que votre Institution n'ait pas changé beaucoup ni d'objet, ni d'aspect, vous arrivez à la veille de

1. Vice-Président du Conseil d'État et Président du Conseil d'administration de l'E.N.A.

2. M. Michel Debré.

3. M. Henri Bourdeau de Fontenay.

la vie active, à une époque où c'est l'État lui-même qui s'est profondément transformé dans ses pouvoirs. Je n'épiloguerai pas sur les causes qui ont déterminé cette mutation. Il y a eu, certes, une cause immédiate, fortuite, contingente, mais elle n'aurait pas eu son effet si ne s'étaient pas, d'abord, accumulées les nécessités de changement des pouvoirs publics. On ne pouvait pas continuer, dans une société française moderne, d'avoir des pouvoirs qui embrassaient des contradictions permanentes, qui se trouvaient dispersés entre des tendances fractionnaires et opposées et qui, par conséquent, ne pouvaient proposer au pays une action forte et continue, par-dessus les intérêts et les préjugés. Du rôle de l'État en France — je n'ai pas à vous l'apprendre — on peut dire ce que Paul Valéry disait de celui de Paris : « Il est immense et singulier ». Mais j'ajoute qu'il faut qu'il soit conforme à l'esprit du temps. Or, nous vivons à l'époque des machines, où l'efficacité, la concentration, la vitesse, sont des conditions indispensables à l'entreprise et au rendement. Ce sont donc elles qui s'imposent au fonctionnement de l'État. Aussi, l'État a-t-il dû prendre une structure et une figure très différentes de ce qu'étaient hier les siennes. Une grande réforme était donc nécessaire. Elle a été accomplie, et Dieu a voulu que, pour la première fois dans notre Histoire, cette révolution-là l'ait été sans que coulât une seule goutte de sang.

Mais, Messieurs, quelles que soient les institutions et quels que soient les hommes qui ont à les appliquer et à en répondre, il est bien évident que rien n'est possible à l'État si ses pouvoirs n'ont pas à leur disposition une administration qui soit adéquate à eux-mêmes. C'est pour cela que s'est posée, dès 1945 et en prévision de ce qui devrait un jour survenir quant à ces pouvoirs, la question d'une École Nationale d'Administration.

Il était clair, en effet, que la tâche de l'État français exigeait que son administration, elle aussi, subit une transformation profonde. C'était vrai à l'intérieur, où le domaine de l'action publique est de plus en plus complexe et varié. C'était vrai outre-mer, où les pays qui étaient naguère liés au nôtre par « le pacte colonial » acquièrent leur personnalité nationale, tout en nous demandant les concours nécessaires à leur développement. C'était vrai à l'étranger, où la solidarité accrue, les distances raccourcies, les contacts multipliés, entraînent un changement de nature dans nos relations avec les autres puissances, où il n'est plus possible à un diplomate de s'en tenir aux manèges d'autrefois, où il lui faut, au contraire, s'occuper de toutes les sortes de choses qu'embrasse la vie d'aujourd'hui. A cette tâche

croissante, diverse et compliquée qui est désormais celle de l'État, devait répondre une formation nouvelle de ceux qui ont à le servir dans son Administration. De là est née votre École.

Il fallait, d'abord, que ceux qui servent aux premiers rangs constituent une élite intellectuelle et morale. Votre recrutement a été prévu en conséquence. Il fallait aussi, puisque l'activité de l'État est devenue plus grande et plus variée au point de vue national et au point de vue international, que les premiers de ses serviteurs aient acquis une connaissance aussi complète que possible de l'ensemble national et des données internationales. Il y a là une sorte de culture générale qui doit être la base de votre formation. Il fallait encore, puisque toutes les branches dans lesquelles l'État intervient sont interdépendantes, que ceux qui auront à agir pour son compte procèdent d'un fonds commun, reçoivent une formation commune, se connaissent personnellement d'un bout à l'autre de leur carrière, bref constituent un tout homogène. De fait, cela est en train de se réaliser depuis le bas jusqu'en haut. Il fallait enfin, qu'avant de se lancer dans la vie responsable, les jeunes gens qui auront l'honneur et porteront la charge de l'action publique soient placés pendant quelques temps dans des conditions de réflexion, de travail, de sérénité, qui leur permettent de préparer leur esprit et leur caractère au grand devoir qui va leur incomber.

Eh bien ! au fur et à mesure que vos promotions déferlent sur l'ancien glacis de la fonction publique, on s'aperçoit, en effet, de la transformation qui s'y produit progressivement. Au point de vue de l'esprit et à celui du fonctionnement, nos administrations se ressentent de ce sang nouveau et montrent que la cohésion nécessaire est en train de s'établir entre elles, comme d'ailleurs et en même temps à l'intérieur des pouvoirs publics. Pour ma part, c'est avec confiance que j'envisage le moment où de hauts-fonctionnaires sortis de cette École accéderont aux postes de direction.

Messieurs, en terminant, je salue votre vocation. Je vous adresse tous mes vœux pour votre carrière. Je vous félicite de l'entreprendre à une époque où l'État se renouvelle et où la France se redresse.